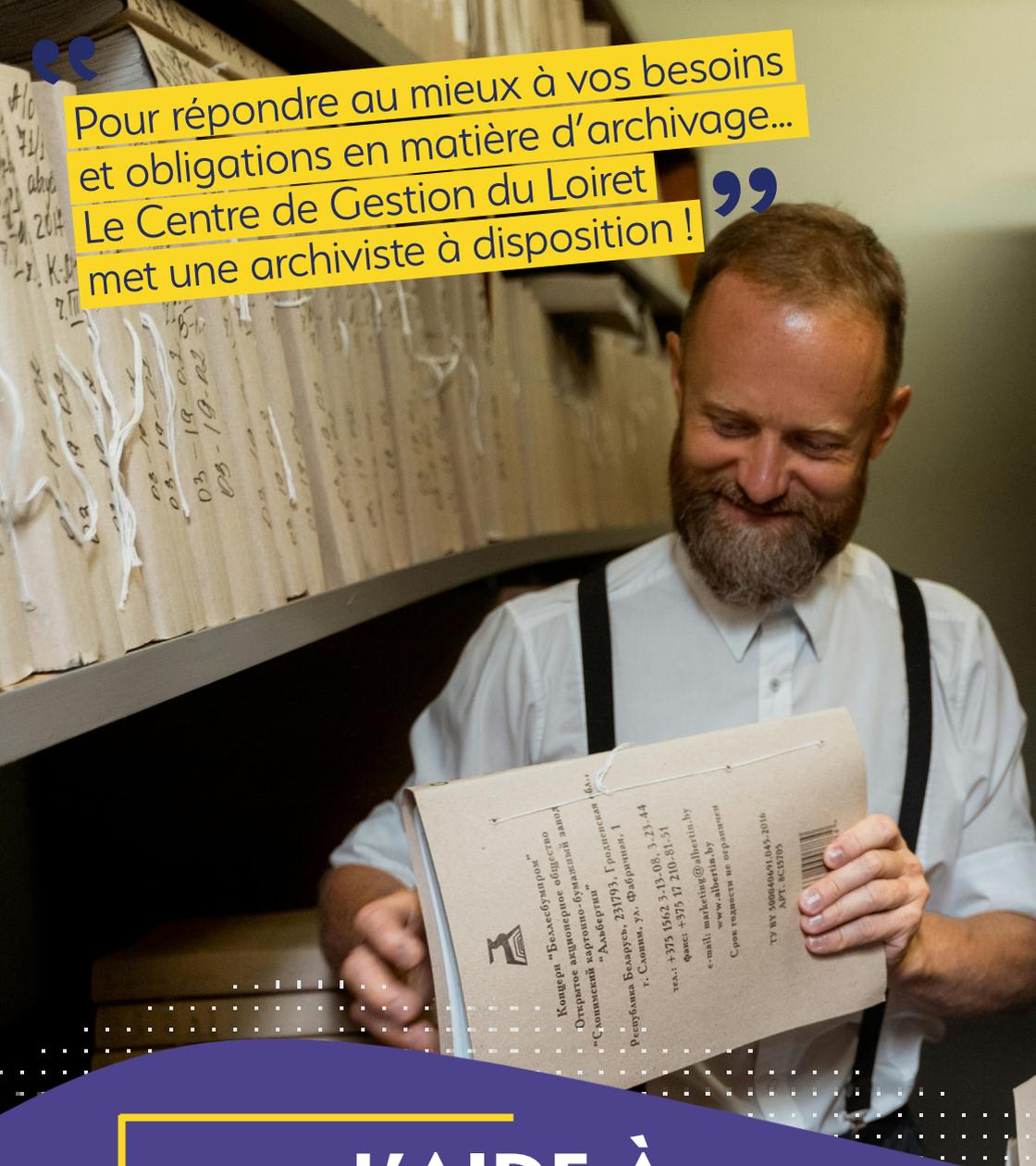


« Pour répondre au mieux à vos besoins et obligations en matière d'archivage... Le Centre de Gestion du Loiret met une archiviste à disposition ! »



L'AIDE À L'ARCHIVAGE



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 avenue des Droits de l'Homme - BP 91249 - 45002 ORLÉANS Cedex 1

Tél. : 02.38.75.85.45 - www.cdg45.fr

LE TRAITEMENT DE VOS FONDS

- Le récolement de la totalité des archives
- Le classement, l'analyse, le tri et le conditionnement
- L'élimination des archives avec établissement du bordereau d'élimination réglementaire
- La réalisation d'un inventaire (répertoire numérique détaillé)

LA MAINTENANCE ET LE SUIVI

Intervention pour mise à jour et pérennisation du système de classement préalablement mis en place.

L'AIDE À L'ARCHIVAGE

LE CONSEIL ET LA FORMATION

- Suite aux réorganisations territoriales
- Aménagement de salle d'Archives
- Éliminations réglementaires
- Formation des agents sur les systèmes de classement

LES AVANTAGES DU SERVICE

- Bénéficier d'une archiviste diplômée et qualifiée en diagnostic, classement, maintenance, conseil, formation et valorisation du patrimoine dans le domaine des archives.
- S'assurer d'un gain de temps dans vos recherches, d'un gain d'espace dans vos locaux et d'un respect absolu de la réglementation

COÛT

- 40€/h pour le diagnostic
- 280€/jour de mise à disposition
- Diagnostic gratuit si la mission est confiée au CDG

Renseignements

Marion Hérison,
Archiviste
archives@cdg45.fr
02.38.75.66.30